

---

De *W. Brydone Jack*, président de l'Université du *Nouveau-Brunswick* ; demandant que cette institution soit placée sur le même pied que les Universités d'*Ontario* et de *Québec* en ce qui concerne l'allocation qui leur est faite pour observations météorologiques et autres.

De la banque d'Union du *Bas-Canada* ; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à augmenter le capital de la dite banque d'un million de piastres, pour prolonger le délai qui lui a été accordé pour payer le capital actuel et pour d'autres fins.

De la société biblique auxiliaire de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'on l'exempte de payer un droit de cinq pour cent sur tous exemplaires des Ecritures Saintes importés par la dite société.

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte portant de nouvelles dispositions pour le gouvernement des Territoires du *Nord-Ouest*."—

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

LISGAR,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat, l'ordre en Conseil et le memorandum ci-joints, établissant en vertu des dispositions de l'acte 33 *Victoria*, chapitre 3, des règlements concernant les terres publiques dans la province de *Manitoba*.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 1er Mars, 1871.

(Pour ordre en Conseil etc., voir Documents de la Session.)

Ordonné, qu'ils restent sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable *M. Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

---